



## CONSEIL DE PARTICIPATION

### PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU MARDI 06 NOVEMBRE 2018

#### Ordre du jour

1. Population scolaire 2018-2019
2. Rapport d'activités 2017-2018
3. Entrée dans les nouveaux locaux
4. Divers

#### Points ajoutés à la demande des représentants de l'AP de Grez-Centre :

5. Activités extra-scolaires
6. Jeux sur les cours de récréation
7. Repas chaud et suivi du cahier des charges

#### Présents :

##### 1. Membres de droits

Madame Ingrid PRINCEN, Directrice Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever

##### 2. Membres effectifs

Monsieur Pierre BARBIER, représentant l'environnement social, économique et culturel

Monsieur Raphaël DELAIN, enseignant primaire, Implantation de Nethen

Madame Laurence DERWAEL, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot

Madame Cindy DUBOIS, représentante des parents, Implantation de Nethen

Madame Stéphanie GRUBB, représentante des parents, Implantation de Grez-centre

Monsieur Steven LEMAIRE, enseignant primaire, Implantation de Grez-centre

Madame Sophie STERCKX, représentant le personnel administratif et ouvrier

##### 3. Membres suppléants

Madame Kim BAUGNIET, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot

Madame Vanessa DELCHAMBRE, enseignante primaire, implantation de Grez-centre

Madame Lucie DOUCHIES, représentante des parents, Implantation de Grez-centre

Madame Cindy WINDEY, représentante des parents, Implantation de Pécrot

## Excusés :

Madame Sybille de COSTER –BAUCHAU, Députée-Bourgmestre  
Madame Valérie VANBEVER, Membre de droit, Echevine de l'enseignement et de la jeunesse  
Madame Sarah van ZEEBROECK, Présidente du CPAS  
Monsieur Nicolas SCHILLINGS, Représentant l'environnement social, économique et culturel

**Secrétariat** : Madame Sophie STERCKX, secrétaire Ecole communale

Madame Ingrid Princen accueille les membres de l'assemblée et propose de faire un tour de table afin que chaque membre se présente.

Elle informe l'assemblée que Madame de COSTER –BAUCHAU et Madame VANBEVER ont toutes deux été empêchées en dernière minute et qu'elles ne seront donc pas présentes à la réunion. Elles s'en excusent.

Elle ajoute que nous ne pourrions donc pas prendre de décision lors de cette réunion. Toutefois, tout ce qui est population et rapport d'activité peut être traité.

Le point sur l'extrascolaire a été vu récemment lors de la CCA.

Par contre, il semble difficile de parler de l'avenir de Néthen sans la présence du Pouvoir Organisateur. Elle ajoute que nous pourrions malgré tout, noter les remarques et/ou question des différents intervenants et les leur transmettre.

### **1. Population scolaire :**

Madame Princen informe des chiffres actuels de la population scolaire (cf. tableau ci-dessous).

Année scolaire 2018– 2019 – capital périodes – répartition des emplois
--

#### **Enseignement primaire**

#### **Situation réelle sur base des chiffres au 30.09.2018**

#### **PAS DE RECOMPTAGE**

- Grez – 300 enfants → 378 périodes : 26 = 14 enseignants + 28 périodes de gym + 9 périodes P1/P2 + 14 périodes reliquat
- Nethen – 37 enfants → 64 périodes : 26 = 2 enseignants + 12 périodes reliquat + 4 périodes de gym

*Total reliquat : 26 périodes*

	Nbre élèves	Périodes	Nbre enseignants	Reliquat	Périodes nl	P1/P2	Ed.phys.	Direction
Grež-Centre	300	378	14	14	10	9	28	24
Nethen	37	64	2	12	2		4	

Ndls : Grez-Centre : 95 élèves en  $4/5 = 10$  périodes  
Nethen : 13 élèves en  $4/5 = 2$  périodes

### **Enseignement maternel – fixation de l’encadrement au 1<sup>er</sup> octobre 2018**

A Grez-Centre : 8,5 emplois  
A Pécrot : 2 emplois

(164 enfants à Grez-Centre et 29 à Pécrot)

Psychomotricité : Grez-Centre : 16 organiques  
Pécrot : 4 organiques

**Total emplois disponibles : 10,5**

Madame Princen ajoute que les écoles de Grez centre et de Pécrot se portent bien et que la population scolaire demeure stable voire en augmentation.

Par contre, l’école de Néthen est en diminution. Il n’y a plus que deux classes (P1-P2-P3 et P4-P5-P6) avec une aide supplémentaire en P3 et P4 à mi-temps. Il y a là un réel problème et il faut trouver une solution.

Monsieur Barbier rappelle l’histoire de Néthen et de ses deux écoles : l’école communale et l’école Saint-Jean Baptiste. En 1998, Monsieur Fernand Vanbever, voyant que l’école Saint-Jean Baptiste se portait mal, a décidé d’ajouter des classes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> à l’école communale pour compléter le cursus primaire, en se disant que si l’école Saint-Jean Baptise s’effondrait, l’école communale pourrait continuer à fonctionner. Si l’école Saint-Jean Baptise se portait mieux, on arrêterait les classes de P1-P2 à l’école communale. Ce qui n’a pas été fait. Les deux écoles ont toujours connu des hauts et des bas. La question d’aujourd’hui est la suivante : Néthen avec ses 1.800 habitants peut-elle garder deux écoles concurrentes ?

Monsieur Barbier propose de profiter du fait qu’on ait la chance aujourd’hui d’avoir dans l’équipe de Madame Bauchau, la nouvelle présidente du PO de Saint-Jean-Baptiste, Madame Brigitte Pensis et d’avoir également au Conseil communal, Monsieur Paul Vandeleene, Directeur de l’école Saint-Joseph-aux-Champs, afin d’organiser un groupe de travail pour trouver une solution originale pour les différentes écoles.

Monsieur Delain informe l’assemblée que diverses propositions ont déjà été faites afin de rapprocher les écoles de Néthen et de Pécrot pour en faire une école complète. Madame Bauchau lui a annoncé qu’un groupe de travail se penchera effectivement sur l’avenir des écoles.

Madame Dubois insiste sur le fait que l’école doit rester ouverte. L’association de parents et les enseignants ont beaucoup d’idées. Ils sont très motivés mais se sentent parfois frustrés de ne pas être suffisamment entendus.

Monsieur Barbier pense que des personnes comme Madame Pensis et Monsieur Vandeleene pourraient vraiment travailler pour cela.

## 2. Rapport d'activités :

### **Rapport d'activités TRIENNAL concernant l'Enseignement fondamental ordinaire et spécialisé**

*Concernant l'année scolaire 2018/2019  
Réalisé le 24/10/2018*

**N° FASE de l'établissement : 0605**

**Etablissement : Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever – Implantations de Grez-Centre, Pécrot et Nethen**

**Adresse : Rue du Pont au Lin, 22**

**Code postal : 1390**

**Localité : Grez-Doiceau**

**Tél. : 010/84.83.60**

**Fax: 010/84.83.69**

**Email : ec000605@adm.cfwb.be**

**Direction : Ingrid Princen**

**Réseau : officiel subventionné**

**Pouvoir organisateur : Administration communale**

**Adresse : Place Ernest Dubois, 1**

**Code postal : 1390**

**Localité : Grez-Doiceau**

Le présent rapport a été soumis au Conseil de Participation le 06 novembre 2018  
Les commentaires sont annexés au présent rapport.

Le rapport a été transmis au Pouvoir Organisateur le 14 novembre 2018



3. Taux de réussite et d'échec dans l'enseignement ordinaire :

	Taux de réussite	Nombre échecs	Commentaires
Maternelle	<b>100 %</b>	<b>0</b>	
1 <sup>er</sup> degré	<b>98,2 %</b>	<b>2</b>	
Degré moyen	<b>98,1 %</b>	<b>2</b>	
Degré sup.	<b>98,9 %</b>	<b>1</b>	

4. Taux de réussite et d'échec dans l'enseignement spécialisé :

	Taux de réussite	Nombre échecs	Commentaires

5. Recours contre les décisions des conseils de classe et résultats de cette procédure. Si aucun noter NEANT :

Nom de l'élève	Décision du conseil de classe	Motivation du recours	Résultats du recours
	<b>Néant</b>		

6. Recours contre les décisions de refus d'attribution du CEB :

Nom de l'élève	Décision du conseil de classe	Motivation du recours	Résultats du recours
	<b>Néant</b>		

7. Nombre et motivations des refus d'inscription. Si aucun noter NEANT :

Nom de l'élève	Motivation du refus
	<b>Néant</b>

8. Formation continuée des enseignants de l'établissement :

Organisée par :			
ICF : Inspection de la CF/ R = Réseau / E = interne à l'Etablissement			
	ICF	R	E
Formations	Indiquez le nombre de demi-journées – enseignants dans chacune des rubriques pertinentes pour votre établissement		
Pédagogiques	56	242	90
Relationnelles	.....	.....	.....
Aux médias et aux NTIC	.....	.....	.....
Spécifiques à la direction	10	4	.....

Organisation de l'établissement suite à l'absence d'enseignants en formation.

Détaillez brièvement la nature des difficultés et des solutions apportées dans l'encart ci-dessous

Difficulté rencontrée	Solution que vous y avez apportée
<b>Le remplacement des titulaires en formation</b>	<b>Remplacement des titulaires par du personnel extrascolaire le matin et l'après-midi, répartition des enfants dans différentes classes</b>

9. Bilan des innovations pédagogiques mises en œuvre :

Remarque : Ne faites figurer sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, mises en œuvre pour la première fois durant l'année scolaire écoulée non encore abordées dans une rubrique précédente.

L'objectif général de cette section est de dégager les innovations pédagogiques les plus significatives.

**Amélioration de la communication entre les différentes sections de notre école : maternelles, primaires, immersion et les différentes implantations. Travaux de groupe pour la continuité pédagogique dans les matières suivantes : expression écrite, informatique, dossier de l'élève, remédiation, festivités, bien-être, ...**

**La formation Travcoll était justement une formation qui mettait l'accent sur le travail collégial entre les différents intervenants de l'école.**

**Mise en œuvre, avec l'inspection maternelle, d'une continuité pédagogique en mathématique, à travers les 4 années maternelles, sur les deux implantations.**

**Sensibilisation à l'apprentissage et au respect des règles.**

**Mise en place d'une procédure d'intégration des nouveaux enseignants, à l'aide d'un référent désigné au sein de l'école.**

10. Bilan des démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage :

- **Tutorat de condisciples au sein d'une même classe / entre deux cycles**
- **Psychomotricité dans les classes maternelles - 2 périodes par semaine et poursuite de certains exercices en P1/P2 (pour fortifier la main)**
- **Ecole de devoirs à l'Espace Jeunes de Grez-Doiceau et à Nethen**
- **Aide bénévole aux enfants plus fragiles**
- **Intégration, dès l'accueil, de logopèdes afin de pratiquer un dépistage précoce et en assurer une évolution adéquate**
- **Collaboration avec le Centre P.M.S., le S.A.J. et le S.P.J.**
- **Création d'un dossier de l'élève qui suit l'enfant de l'accueil à la 6<sup>ème</sup> primaire**
- **Encouragement de l'implication de certains parents face aux difficultés de leur enfant.**

- Pour l'enseignement ordinaire :

Au moyen du tableau ci-dessous, détaillez brièvement les mesures prises dans la grille et hors grille horaire (cochez la (les) case(s) adéquate(s)).

Table des abréviations :								
En = Enseignants								
Ma = Maîtres d'adaptation								
Dir = Direction								
Pms = Centre psycho-médico-social								
P = Parents								
B/Ass = Bénévoles et Associations diverses (Asbl, et autres)								
Démarches mises en place	Dans la grille horaire	Hors grille horaire	Intervenants					
			En.	Ma.	Dir.	Pms.	P.	B/Ass.
Remédiation (méthode non précisée)	X	o	X	X	o	X	X	X
Groupes restreints	o	o	X	X	o	o	o	o
Groupes verticaux	o	o	o	o	o	o	o	o
Groupes de besoin	X	o	X	X	o	o	o	o
Etude dirigée		X	X	o	o	o	o	o
Ecole des devoirs		X	o	o	o	o	o	X
Tutorat de professeurs	o	o	o	o	o	o	o	o
Parrainage par les grands élèves	X	o	X	o	o	o	o	o
Méthodes de travail	X	o	X	o	o	o	o	o
Fichiers auto-correctifs	X	o	X	o	o	o	o	o
Autres (à détailler ci-après)	o	o	o	o	o	o	o	o

Commentaire sur les démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage :



- Pratique du *Brain Gym* ou de la médiation qui permet aux enfants d'être davantage concentrés
- Création de cartes mentales afin de faciliter l'étude
- Initiation à la Gestion mentale : mode d'emploi des différentes intelligences
- Modification des habitudes alimentaires (boire de l'eau et manger moins de sucre)

- Pour l'enseignement spécialisé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11. Bilan des démarches entreprises pour favoriser l'orientation des élèves :

- Pour l'enseignement ordinaire :

1 : A la fin de la 6<sup>ème</sup> année :

Moment où se situe l'aide à l'orientation	Nature des actions	Partenaires (cochez la(les) case(s))		
		L'école	PMS	Autres (1)
6 <sup>ème</sup> année	Information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Autres actions d'aide au choix (par ex. : testing individuel ou collectif, animation de groupe...) à détailler ci-dessous (2)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Détail (1) <b>Nous estimons que <u>le choix</u> d'un établissement <u>relève de l'autorité des Parents</u>.  <b>Néanmoins, nous distribuons l'invitation à la soirée d'information des écoles officielles.</b>  <b>Nous informons <u>à la demande</u> sur le choix proposé par les différents réseaux.</b> </b>				
Détail (2)		<b>Néant</b>		

2 : De l'école maternelle à la fin de la 5<sup>ème</sup> année :

Moment où se situe l'orientation			Orientation vers l'enseignement spécialisé	
			Nombre d'élèves pour lesquels une démarche a été entamée (indiquez le nombre)	Nombre d'élèves pour lesquels la démarche a abouti (indiquez le nombre)
<b>1<sup>ère</sup> É T A P E</b>	1 <sup>er</sup> cycle	1 <sup>ère</sup> maternelle	0 élève	0 élève
		2 <sup>ème</sup> maternelle	0 élève	0 élève
	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> maternelle	0 élève	1 élève
		1 <sup>ère</sup> année	1 élève en intégration	1 élève
		2 <sup>ème</sup> année	2 élèves	2 élèves
	<b>2<sup>ème</sup> É T A P E ↓</b>	3 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> année	0 élève
4 <sup>ème</sup> année			1 élève en intégration 1 élève	2 élèves
4 <sup>e</sup> cycle ↓		5 <sup>ème</sup> année	2 élèves en intégration	2 élèves

- Pour l'enseignement spécialisé :

.....

12. Bilan des pratiques en vigueur en matière de travaux à domicile à la deuxième étape du continuum pédagogique défini à l'article 13 :

- Pour l'enseignement ordinaire :

Si votre école a choisi de demander des travaux à domicile, veuillez compléter les tableaux ci-dessous :

1. Planification des travaux (délai) (indiquer un ordre de priorité de 1 à 4)		
	De 8 à 10 ans	De 10 à 12 ans
Délai de 1 jour	2	2
Délai de 2 ou 3 jours	3	3
Délai d'une semaine	1	1
Délai de plus d'une semaine	4	4

2. Correction à caractère formatif
Quelles sont vos pratiques (exposez-les brièvement ci-dessous)
<b>Une <u>correction individuelle</u> par l'enseignant.</b>
<b>Une <u>correction collective</u> pour un point qui a posé problème ou pour rafraîchir la mémoire des élèves, par exemple avant un contrôle.</b>
<b><u>Evaluations diagnostiques</u> : arrêt sur image sur certaines matières et création de nouvelles leçons à partir des erreurs des enfants.</b>

3. Communication aux parents à propos des travaux à domicile ( <i>cochez la(les) case(s) adéquate(s)</i> )		
	De 8 à 10 ans	De 10 à 12 ans
Réunion parentale collective	<b>X</b>	<b>X</b>
Entrevue parentale personnalisée, individuelle	<b>X</b>	<b>X</b>
Communication via le journal de classe	<b>X</b>	<b>X</b>
Classes ouvertes	o	o

- Le cas échéant, dans l'enseignement spécialisé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13. Bilan des initiatives prises en collaboration avec les partenaires externes à l'établissement en matière artistique, culturelle et sportive :

- **Journée sportive par cycles, toutes écoles de l'entité confondues, au Hall omnisports de Grez-Doiceau**
- **Pro-vélo pour P5**
- **Piscines en maternelle et en primaire (Nethen)**
- **Eveil musical en maternelles, grâce à la participation financière des AP.**
- **Diverses activités sur le thème de l'année, à savoir les musées :**
  - Musée archéologique**
  - Musée de l'eau et de la fontaine**
  - Musée des sciences naturelles**
  - Musée des arts anciens**
  - Musée des beaux-arts**
- **Visite à la ferme**
- **Théâtres (Centre culturel d'Ottignies et Madame Clown)**
- **Activité culturelle au choix des enseignants, offerte pour l'AP**
- **Une journée linguistique (néerlandais) et culturelle à Malines**
- **Cap-Sciences**
- **Avocat dans l'école**

14. Bilan des initiatives prises en matière d'éducation aux médias, à la santé et à l'environnement :

- **Animations CAP Sciences**
- **Animations « l'École du dos » en P5**
- **Musée de l'eau et de la fontaine en P4**

15. Bilan des initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'établissement des élèves issus de l'enseignement spécialisé :

Types d'enseignement	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves en intégration permanente totale	Nombre d'élèves en intégration permanente partielle	Nombre d'élèves en intégration temporaire
Type 1	1	1		
Type 2				
Type 3				
Type 4	2	1		1
Type 5				
Type 8	1	1		

Atouts de l'intégration :

- a. Malgré les troubles instrumentaux et comportementaux, l'enfant a les capacités intellectuelles et affectives requises pour effectuer une scolarité normale.
- b. Réintégrer un enseignement ordinaire en respectant les règles imposées au sein de l'école sans perturber le bon fonctionnement de la classe

- a. Défis à relever, difficultés rencontrées :  
Certains aménagements sont indispensables : utilisation quotidienne de l'ordinateur, augmenter la confiance en soi
- b. Parvenir à maintenir un cadre strict et ne pas lâcher les rênes tout en tenant compte de tous les paramètres
- c. Grâce au conseil de classe, nous pouvons réévaluer d'année en année le bien-fondé de l'intégration et le remettre en question si nécessaire

16. Bilan des moyens mis en œuvre pour organiser le parcours en trois ans du premier degré de l'enseignement secondaire :

.....  
.....  
.....

### **3. Entrée dans les nouveaux locaux**

Madame Princen informe l'assemblée que ce seront les 5ème et 6ème primaires – classique et immersion confondues - qui rentreront dans l'école à l'académie.

Elle explique qu'il y a 4 classes disponibles dont deux petites. L'organisation des classes de septembre ne pourra être prévue que sur base des chiffres de janvier. Ce n'est donc qu'à ce moment-là que l'on pourrait prévoir combien de classes de 5ème et de 6ème seront organisées et quelles seront celles qui déménageront. Vu l'augmentation des classes, il faudrait 5 classes pour pouvoir mettre tout le cycle supérieur à l'académie.

Madame Vanessa signale que les classes sont très petites pour le nombre d'élèves actuels.

Monsieur Steven signale qu'il occupe actuellement un local plus ou moins similaire que les petites classes de l'académie, avec un nombre de 24 élèves. Il ajoute avoir la chance de profiter d'un local adjacent pour y stocker les cartables encombrants et que c'est très restreint. Madame Vanessa fait remarquer que si ce sont les grands qui déménagent, les bancs seront également plus grands que chez Monsieur Steven.

Les enseignants présents proposent de déménager une partie de la commune à l'académie.

Monsieur Delain ajoute que lors d'une émission télévisée sur Télécom, un politicien de Grez a suggéré cette idée afin de désengorger le centre de Grez et de réaménager la place communale.

Madame Vanessa revient sur le fait que les locaux ne prévoient pas non plus la place nécessaire pour le rangement du matériel de l'école. Elle ajoute que les classes seront partagées avec l'académie et qu'ils demandent également d'avoir une armoire par classe au minimum, ce qui pour elle, n'est pas possible au niveau place.

Elle précise également que la cour de récréation n'est pas encore prête pour accueillir des enfants.

Madame Princen précise que le déménagement ne se fera pas en janvier. Elle aimerait pouvoir le postposer en septembre mais Madame Bauchau souhaiterait que l'école y soit installée juste après Pâques. Madame Princen lui a rappelé que c'est peut-être un mauvais moment pour la préparation des CEB.

Elle ajoute que la liste du matériel nécessaire est en préparation pour le service travaux. Le nombre de bancs, chaises, bureaux, etc. est fixé. Les tableaux feutres ont été demandés étant donné que la poussière de craie est mauvaise pour les instruments. Des tableaux interactifs pourraient également être une bonne solution si le budget le permet.

Madame Vanessa suggère également de prévoir des casiers fermés à l'aide d'un code dans les couloirs qui sont assez larges pour que les élèves puissent y laisser leurs affaires.

Madame Princen dit que nous pourrions peut-être modeler les classes en fonction du capital période et du nombre d'enfants. Elle ajoute qu'il faut bien qu'il y ait un commencement et que nous verrons sur place comment faire évoluer les choses. Rien ne doit être figé.

#### **4. Activités extra-scolaires**

Madame Isabelle Hardy et Diane Hellinckx viendront lors du prochain conseil de participation afin de présenter les activités organisées au sein de la commune.

#### **5. Jeux sur les cours de récréations**

Les représentants des parents de Grez signalent que des projets d'aménagement des cours de récréation ont été mis sur pied (baby-foot, ...). Mais qu'en est-il ?

Les jeux dans la cour de récréation concernent le Pouvoir Organisateur. Ce point sera donc vu lors du prochain conseil de participation.

Etant donné l'absence des personnes concernées, les différents représentants proposent de tenir cette prochaine réunion en janvier pour pouvoir discuter de ces points plus tôt dans l'année.

Madame Princen précise qu'il faudra également prévoir des jeux pour la cour de récréation de l'Académie. Si le budget le permet.

Monsieur Barbier signale que l'Administration communale de Grez-Doiceau n'a pas de problème de budget et que les jeux de la cour représentent une goutte d'eau dans un budget communal.

## **6. Repas chauds et suivi du cahier des charges**

Les représentants des parents aimeraient savoir pourquoi on a changé de traiteur.

Madame Sterckx explique le fonctionnement du choix du traiteur à la commune, en fonction du cahier des charges. Ce marché public se fait chaque année et si la société TCO est revenue plusieurs années consécutives, c'est qu'elle répondait à la procédure. Cette année, c'est la firme Hanssens qui a été la plus intéressante rapport qualité/prix. Toutes deux répondent de la même manière au cahier des charges.

Monsieur Barbier précise que nous pouvons changer le descriptif technique de ce cahier.

Le problème des desserts qui ne sont pas précisés à l'avance est également soulevé par les représentants des parents.

Madame Sterckx explique que ce problème ne peut malheureusement pas être résolu car le traiteur lui-même utilise les produits qui sont disponibles au jour le jour.

Madame Princen pense toutefois que ce manque d'information peut engendrer des problèmes au niveau des allergènes.

## **7. Divers**

Monsieur Steven aimerait savoir qui est le Pouvoir Organisateur. Madame Princen le lui précise.

Il aimerait également savoir quel est le rôle d'un(e) échevin(e) de l'enseignement. En quoi peut-il nous aider ? Que doit-on faire pour communiquer avec lui ?

Madame Princen ne le sait pas exactement non plus. Elle a déjà fait des recherches mais n'a pas de réponse.

Monsieur Barbier explique qu'il n'y a pas un descriptif précis de la fonction. L'échevin agit en fonction de ce qu'il souhaite faire. Mais il doit être le lien entre l'école et la commune. Il doit défendre les dossiers préparés par l'école devant le Collège communal.

Monsieur Barbier précise que l'école pourrait demander, par exemple, de rencontrer l'échevin(e) toutes les semaines afin de l'impliquer dans la vie de l'école.

Madame Princen ajoute qu'il lui manque effectivement quelqu'un sur qui elle pourrait s'appuyer, de manière plus ponctuelle, en cas de problème.

Monsieur Steven souhaite également revenir sur le problème du budget pour l'informatique. 34.000 euros avaient été alloués pour l'achat de matériel et finalement, nous n'avons reçu que quelques rétroprojecteurs et des écrans blancs. Aujourd'hui, on lui dit que ce budget n'existe plus.

Monsieur Barbier l'informe que les budgets se définissent d'années en années et qu'il faut faire remettre un budget à l'ordre du jour, s'il n'a pas été utilisé. Ce n'est pas automatique.

Monsieur Steven déplore que la commune ne s'intéresse aux problèmes de l'école qu'en cas de plaintes de parents. Il aimerait que la communication soit meilleure et que le PO soit au courant de ce qui se passe à l'école (en bien ou en mal) avant que les parents n'arrivent jusqu'à eux.

Il estime qu'avec les 3 implantations (voire 4 bientôt), la direction est sous pression et a besoin de se sentir soutenue par le PO afin de faire face ensemble aux différents problèmes posés par les parents qui sont de plus en plus difficiles.

Madame Princen remercie l'assemblée pour sa participation.

La séance est levée à 21h55

Fait à Grez-Doiceau, le 13 novembre 2018

La Secrétaire,

La Présidente,

*Sophie STERCKX*

*Ingrid PRINCEN*